

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

BERTILLON

Quelques conclusions à propos du dernier dénombrement

Journal de la société statistique de Paris, tome 14 (1873), p. 225-232

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1873__14__225_0

© Société de statistique de Paris, 1873, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

N° 9. — SEPTEMBRE 1873.

I.

Quelques conclusions à propos du dernier dénombrement.

C'est en vain qu'on chercherait quelques notions précises sur la population française avant le commencement de ce siècle.

Le document le plus ancien se trouve, à cet égard, daté de 1328, sous Philippe de Valois. Il en résulterait que, pour un territoire que M. Guillard estimait être les trois cinquièmes de celui que la France occupait en 1855, il y avait 707 paroisses et 2,493,763 feux. D'après le même auteur, ces feux correspondraient à 11,240,800 habitants, et, en ramenant ce nombre au territoire de la France en 1855, à 17,820,000.

Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'en 1801 que fut exécuté le premier dénombrement digne de confiance. La France comptait alors 27,349,000 âmes. D'autres opérations de ce genre furent entreprises en 1806, 1811 et 1826, mais on ne peut en considérer les résultats que comme de simples évaluations. A vrai dire, les recensements quinquennaux réguliers ne datent que de 1831, et ce n'est qu'en 1851 que le Gou-

vernement a commencé à recenser la population par âges et fourni ainsi aux études démographiques un de leurs éléments les plus indispensables.

Le recensement de 1851 portait la population de la France à 35,783,000 habitants. Vinrent ensuite les dénombremens de 1856, de 1861, celui-ci comptant les résultats de l'annexion de Nice et de la Savoie, et de 1866. Ce dernier porte la population des 89 départemens à 38,070,000 âmes. Vient enfin le dénombrement de 1872 dont nous allons parler.

Mais auparavant il nous sera permis de constater, avec les rapports officiels, que de nombreuses omissions affectent la plupart de ces dénombremens: c'est ainsi qu'en 1856 on a omis toute la portion de notre armée qui occupait la Crimée, et qu'en 1866 une omission de même nature a porté sur nos troupes de terre et de mer qui étaient alors employées à Rome et au Mexique.

De plus, un calcul très-simple auquel nous nous sommes livré, permet de constater que les enfans en bas âge sont mal recensés, et que de ce fait on oublie, à chaque recensement, près de 300,000 habitans.

On peut regretter également que l'administration française persévère, malgré les avis de tous les congrès de statistique, à exécuter cette opération au milieu de l'été. C'est là, en effet, une mauvaise saison qui, par suite des habitudes de villégiature des citadins, fausse tous les résultats, et particulièrement en France où on ne distingue pas, comme en Allemagne, la population de fait de la population de droit.

Pourquoi emploie-t-on des semaines pour faire le dénombrement quand il est reconnu qu'il doit être exécuté en 24 heures pour éviter les doubles emplois, et que bien des pays, l'Angleterre, la Suisse, la Belgique, l'Italie, etc., agissent ainsi?

Pourquoi surtout laisse-t-on exécuter cette difficile et importante opération sans contrôle? Enfin j'en ai dit assez pour faire comprendre combien nos dénombremens français laissent à désirer. Il était de notre devoir de faire ces réserves avant d'apprécier les principaux résultats du dernier dénombrement.

En 1866, la France contenait 89 départemens, 373 arrondissemens, 2,941 cantons et 37,548 communes, avec 38,192,000 habitans, en y comprenant les 125,000 hommes de troupe employés au dehors qui n'ont pas été recensés. Or, la conquête allemande nous a ravi le Bas-Rhin tout entier, la plus grande partie du Haut-Rhin, en même temps qu'elle a entamé plus ou moins largement la Moselle, la Meurthe et les Vosges.

En 1866, la population habitant le territoire qui nous a été enlevé s'élevait à 1,603,178 (en y comprenant 5,940 Alsaciens-Lorrains faisant partie des 125,000 hommes de troupe non recensés), de sorte qu'à cette date la partie de la France qui devait nous rester comptait 36,588,800 habitans. Six ans plus tard, le dénombrement n'en trouve que 36,103,000. Donc, défalcation faite de la conquête, la France se trouve amoindrie de 485,800 habitans; mais c'est là, nous pouvons le dire, la moindre de nos pertes.

En effet, quand la guerre a éclaté, quatre années s'étaient écoulées depuis le dénombrement. En temps normal, notre population s'accroît faiblement, elle s'accroît pourtant, et il y a quelques raisons de croire que, pendant ces quatre années, cet accroissement a dépassé la moyenne. Seule, la dernière année de la période de 6 ans que nous considérons, l'année 1871, a été atteinte dans le chiffre de ses naissances. Mais que la perte résulte d'une diminution de naissances ou d'un accroissement de décès, elle n'en existe pas moins, et la nation ne s'en trouve pas moins

amoindrie devant les nations voisines. Nous n'avons donc aucune raison de mettre cette année à part et de faire des distinctions inutiles (1).

Si nous nous arrêtons aux quinze années qui ont précédé le recensement de 1866, nous trouvons que, dans la première période quinquennale, celle de 1851 à 1856, notre population s'est accrue par an de 2 pour 1,000 habitants ; elle s'est accrue de 3,18 dans la période suivante, et de 4,12 dans la période 1861-1866, qui a précédé nos malheurs. Tous ces accroissements donnent lieu à un accroît moyen de 3,12 pour 1,000. — Prenons cet accroissement moyen pour base, et nous trouvons que les 36,589,000 Français réunis sur notre territoire actuel en 1866, auraient dû s'accroître, de 1866 à 1872, de 709,000 âmes. — Cet accroissement, que nous n'avons pas réalisé, doit s'ajouter à la perte brute qu'accuse le dénombrement. Ce n'est donc plus 485,800 habitants qui nous manquent, mais 1,194,800, et encore avons-nous la conviction d'avoir été trop modéré dans nos évaluations.

Ajoutons à cela les 1,600,000 habitants que la conquête nous a ravés, et nous arrivons à une perte totale de 2,775,000, près de 3,000,000.

Il est regrettable que les relevés complets de l'état civil pendant cette douloureuse période, n'aient pas encore été publiés (2). Nous saurions par là quelle est dans nos pertes la part de chaque sexe, de chaque âge ; nous saurions quelle est l'excédant de mortalité des nouveau-nés et le déficit résultant des moindres conceptions.

Toutefois les documents officiels nous permettent déjà de faire la part des sexes, et, pour chaque sexe, celle des célibataires, des mariés et des veufs.

Pour arriver à cette constatation, nous procéderons comme nous l'avons fait pour la population tout entière, et, pour qu'on ne nous accuse pas d'exagération, nous prendrons dans les détails, comme nous l'avons fait pour l'ensemble, le faible coefficient d'accroissement des 15 années 1851-1866.

Enfin, comme il ne s'agit que de mesurer les accroissements ou diminutions normales de notre population, nous avons fait abstraction, dans nos calculs, de l'augmentation résultant de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice, aussi bien que de la diminution résultant de la perte de l'Alsace-Lorraine.

Nous donnons ci-après le tableau complet de nos calculs: le lecteur devra l'avoir sous les yeux pour comprendre sans peine nos déductions.

(1) Bien que nous ne voulions pas contester les principes qui servent de base aux appréciations de l'auteur, nous pensons que la vérité sera mieux connue lorsqu'on aura sous les yeux, pour chacun des deux sexes, le tableau des excédants réciproques des naissances sur les décès pendant l'intervalle qui sépare les deux derniers dénombrements.
(Note de la Rédaction.)

(2) Le bureau de la statistique générale vient de publier le tableau complet des mouvements de la population, d'après les registres de l'état civil pour les années 1866, 1867 et 1868. Son travail est également sur le point d'être terminé en ce qui concerne les années 1869, 1870 et 1871. Déjà, d'ailleurs, l'Annuaire de l'Économie politique contient le résumé de ces mouvements jusqu'en 1870 inclusivement. M. Bertillon aurait pu utilement les consulter.
(Note de la Rédaction.)

	HOMMES.				FEMMES.				Total.
	Célibataires.	Mariés.	Veufs.	Total.	Célibataires.	Mariés.	Veuves.	Total.	
Cens de 1851.	9,973,232	6,986,223	886,509	17,794,964					
Armée d'Italie et d'Algérie	50,000	445	65	50,510					
Total en 1851.	10,023,232	6,986,668	886,574	17,845,474	9,351,795	6,949,823	1,687,583	17,989,206	35,833,680
Cens de 1866.	10,316,810	7,727,304	969,965	19,014,079					
Armée d'Italie, d'Algérie, de Crimée.	116,100	7,800	1,100	125,000					
Total en 1866.	10,432,910	7,735,104	971,065	19,139,079	9,501,455	7,686,792	1,862,733	19,052,985	38,192,064
Différence ou augmentation en 1866.	410,678	748,436	134,491	1,293,605	149,600	739,964	175,155	1,064,719	2,359,384

Annexion de la Savoie et Nice en 1861.	306,760	110,300	16,705	333,663	110,500		28,900	335,394
Croît normal en 5 ans.	3,740	2,000	310	6,050	1,980		617	6,000
Total de l'augmentation provenant des populations annexées.	310,500	112,300	17,015	399,715	112,480		29,517	341,394
Reste pour l'accroissement de 15 ans de la population française	300,178	633,236	117,476	950,890	837,484		145,738	723,386
Coefficient } Soit par 1000 habitants, croît en 15 ans.	80	91,1	140,5	53,5	90,2		86,4	40,2
d'accroissement } Soit en 6 ans et par 1000.	8	36,4	56,2	31,4	36,8		34,56	16,09
Elle a été trouvée.	1,33	6,06	9,36	3,53	6,01		5,76	2,68

Population de l'Alsace-Lorraine devant être ravie par la conquête, en 1866.	495,530	271,163	37,055	803,743	261,600		66,900	799,455
Population française en 1866, sans les Alsaciens-Lorrains devant être conquis.	9,937,390	7,463,956	934,010	18,335,356	7,437,192		1,795,138	18,253,550
Accroissement présumable en 6 ans, d'après les coefficients ci-dessus (chiffres ronds).	79,000	270,000	53,000	402,000 (1)	365,000		65,000	307,760
Donc, en 1872, la population française conservée devrait être.	10,015,390	7,733,956	986,010	18,736,336	7,692,192		1,857,938	18,661,310
Elle a été trouvée.	9,633,227	7,352,096	1,005,153	17,990,376	7,320,510		1,865,787	18,122,445
Différence } — perte {	— 383,163	— 381,840	+ 19,143	— 755,860	— 371,682		+ 111,559	— 498,965
Différence } + gain {								1,194,726

Mais cette augmentation n'est pas seulement le fait du croît physiologique, c'est un résultat complexe : 1° de l'accroissement naturel à une population saine ; et 2° des annexions du comté de Nice et de la Savoie. Nous allons faire la part de chacun :

(1) On pourra remarquer que les nombres de cette ligne ne sont pas rigoureusement égaux à ceux qui seraient fournis par la seule considération des coefficients ; c'est qu'en effet, il était nécessaire, pour ces 6 ans comme pour les 15 années observées, que la somme des accroissements calculés pour chaque état civil, fût égale à l'accroissement total ; mais il n'en pouvait être ainsi pour les accroissements calculés que si des accroissements de chaque état civil se faisaient dans le même rapport, ce qui n'a pas lieu ; le groupe des veufs croît beaucoup plus vite, il entraîne vers son coefficient le coefficient général d'accroissement qui, au lieu de rester 31,4, s'élevait dès lors à 22 environ, etc. ; de là la nécessité de quelques légères modifications dans ces nombres d'accroissement pour que leur somme soit égale à l'accroissement général ; mais ces retouches sont trop faibles pour atteindre en rien nos conclusions ; aussi je ne m'y arrête pas.

Que trouve-t-on d'abord en examinant les résultats de la dernière colonné? C'est qu'il nous manque 756,000 hommes et 439,000 femmes.

La perte en hommes se décompose en 393,000 célibataires de tout âge, et 382,000 époux, mais, par une exception dont la cause est facile à comprendre, au lieu de diminuer comme les autres éléments de la population, le nombre des veufs s'est accru.

Il s'est accru absolument de 71,000 au lieu de 52,000 qui eût été son accroissement normal en six ans, d'après le taux de son accroissement naturel de 1851 à 1866. C'est donc, pour cette catégorie de l'état civil, un excès d'accroissement de 19,000 individus.

La perte des 439,000 femmes se décompose en 179,000 filles ou célibataires de tout âge, et de 372,000 femmes mariées, dont une grande partie (plus de 71,000) sont passées dans le groupe des veuves. Les veuves enfin, au lieu de s'accroître de 62,000, chiffre qui exprime leur accroît normal, ont vu leur nombre s'accroître absolument de 174,000, ce qui indique un excès d'accroissement de 112,000 !

Si l'on compare la perte des deux sexes, on voit, d'après ces résultats, que nous avons perdu 381,000 célibataires mâles, contre 179,000 de l'autre sexe. Différence pour le sexe masculin : 214,000. Or, il importe de remarquer que ces 214,000 célibataires mâles en excédant sont tous, ou presque tous adultes, car il n'y a pas de raison pour que la perte des enfants ait été notablement différente pour un sexe que pour un autre, quelles que soient, d'ailleurs, les parts respectives de la mort ou de l'émigration dans cette perte. Cette première conclusion, à savoir : que ces 214,000 sont à peu près exclusivement adultes, a donc une grande importance et nous aurons à y revenir.

Continuons à comparer les pertes de chaque groupe d'état civil dans les deux sexes; on pourrait être surpris de voir que la perte des femmes mariées (372,000) est presque aussi forte que celle des époux (382,000); mais ce n'est là qu'une apparence, et, en effet, cette perte si considérable des époux des deux sexes atteint leur état civil bien plus que leur personne. Un grand nombre d'entre eux n'ont pas disparu, seulement d'époux ou d'épouses qu'ils étaient, ils sont devenus veufs ou veuves. Pour avoir une idée de la perte réelle de chaque sexe, il faut réunir les deux groupes de l'état civil, c'est-à-dire tous ceux qui vivent à l'état de mariage et de veuvage. On trouve alors que les mariés et les veufs ont diminué de 363,000, tandis que les épouses et veuves réunies n'ont diminué que de 260,000. Il reste donc encore, au préjudice du sexe masculin, un vide de 103,000 qui, ajouté à celui de 214,000 que nous avons constaté au préjudice des garçons, constitue une perte totale de 317,000 hommes *adultes* de plus que celle accusée pour l'autre sexe!

Quelles peuvent être les causes d'une différence si considérable? Serait-ce la guerre civile ou étrangère? Mais les renseignements les plus autorisés portent la perte de notre armée à 92,000 hommes tués ou morts dans les ambulances, et on estime que la guerre civile nous a coûté tout au plus 20,000 morts. Qu'on ajoute, s'il le faut, les pertes en hommes qui ont eu lieu sur le territoire français en dehors de l'armée et de la population de Paris, on n'arrivera pas à combler le déficit que nous avons constaté dans la portion adulte de la population de notre pays. Il y a là un point obscur que nous ne saurions trop signaler à l'attention de nos lecteurs.

L'inégal accroissement des deux sexes, en France, n'est pas un fait nouveau. On a vu, par notre tableau, que de 1851 à 1866, le taux annuel de l'accroissement a été de

3,53 pour 1,000 pour les hommes, tandis que celui des femmes n'a été que de 2,68. Cette inégalité se retrouve toutes les fois qu'on peut observer de longues périodes de paix, et il en résulte un changement nécessaire dans la proportion relative des deux sexes dans les dénombrements. Ainsi, tandis qu'en 1801, pour 1,000 femmes, on ne trouve que 948 hommes, et 945 en 1821; après 45 ans de paix à peu près complète, on compte 1,004 hommes pour 1,000 femmes; mais nos malheurs nous ont fait rétrograder, et, dans le dénombrement de 1872, on ne compte plus que 992 hommes pour 1,000 femmes.

M. Guillard, dans sa *Démographie comparée*, avait déjà signalé cette restauration des mâles par la paix.

Ce n'est pas tout, notre tableau général montre que, de 1851 à 1866, les accroissements annuels pour 1,000 se sont ainsi répartis :

1° Sexe masculin : célibataires 1,33, mariés 6,06, veufs 9,36; ensemble 3,53;

2° Sexe féminin : célibataires, diminution 0,36, femmes mariées 6,01, veuves 5,76; moyenne générale 3,68.

Il en résulte qu'en France les célibataires des deux sexes s'accroissent à peine; l'augmentation ne porte que sur les époux et surtout sur les veufs, et, par conséquent, sur les vieillards.

Les recensements par âge confirment cette déduction, et, en effet, tandis que nous ne comptons en 1851 que 101 individus âgés de plus de 60 ans sur 1,000 habitants, cette proportion s'est élevée à 108 en 1861, et à 110 en 1866, de sorte que, si les conditions de faible natalité combinée avec la vitalité de nos populations se maintenaient, nous aurions 130 vieillards pour 1,000 dans moins de 50 ans.

Or, l'Angleterre n'en a que 73 et la Russie 57!

Pendant que dans une époque prospère comme celle de 1851 à 1866, l'accroissement annuel de notre population n'a été que de 3 pour 1,000, celui de la Prusse est de 11 et celui de l'Angleterre de 12, malgré l'intensité de l'émigration dans ces deux pays. Ajoutons que chez nos voisins c'est par les jeunes gens que s'accroît la population, tandis que chez nous c'est par les vieillards. Ce fait prouve sans doute la vitalité croissante de nos hommes faits, de nos vieillards, mais dans les grandes luttes dont nous sommes peut-être menacés, ce ne sont pas des vieillards qu'il nous faut, mais des jeunes gens, des soldats, et il est clair que nous n'en faisons pas.

Quoi qu'il en soit, reprenons l'étude du dernier dénombrement et recherchons si les phénomènes présentés par chaque département ne nous aideraient pas à jeter quelque lumière sur le mouvement de dépopulation que nous avons constaté sans pouvoir assez l'expliquer.

Dans le tableau qui suit, nous avons fait abstraction de la perte résultant du défaut d'accroissement, pour ne nous attacher qu'aux diminutions brutes résultant de la comparaison des deux derniers recensements. Mais, comme il y a des départements qui, depuis longtemps, sont en voie régulière de diminution, et qu'il est indispensable de ne pas confondre cette diminution régulière avec celle qui résulte de la crise aiguë que nous venons de traverser, je diviserai ma liste en trois parties :

1° Les départements qui diminuent régulièrement depuis longtemps;

2° Ceux qui ont diminué dans la période 1861-1866;

3° Ceux qui n'ont diminué que dans la dernière période, 1866-1872.

Pour les deux premières catégories, je placerai en regard les diminutions des deux périodes.

1° Départements qui diminuent régulièrement depuis longtemps :

	Diminution pour 1,000	
	en 5 ans. (1861-1866)	en 6 ans. (1860-1872)
Manche	30	50,6
Eure	10,5	40,7
Orne	21	38,6
Gers	11	37,2
Tarn-et-Garonne	15,4	32,2
Lot-et-Garonne	12,4	26,3
Cantal	11	25,7
Puy-de-Dôme	8,2	9,2

2° Départements qui ont diminué dans les deux dernières périodes

Marne	12,7	56
Var	22	48
Mayenne	20	47
Calvados	13	44,8
Sarthe	5,4	35,6
Tarn-et-Garonne	15,4	32,2
Alpes (Hautes-)	23,8	26,4
Alpes (Basses-)	23	25,7
Savoie (Basse-)	12,3	13,6
Ardennes	6,8	20,4
Drôme	7,5	11,2
Vaucluse	8	9,9

3° Départements qui ont diminué dans la dernière période :

Savoie (Haute-)	46	Aisne	22,2
Dordogne	44,8	Côte-d'Or	21,5
Seine-et-Marne	40	Morbihan	21,4
Jura	36,3	Pyrénées (Hautes-)	21,2
Cher	36	Pyrénées (Basses-)	20,2
Ariège	33	Landes	20,1
Marne (Haute-)	30,5	Ardèche	17,8
Côtes-du-Nord	29,5	Lozère	15,1
Finistère	29,4	Loire (Haute-)	12,5
Garonne (Haute-)	29,1	Vosges	12,5
Charente-Inférieure	29	Rhône	12,4
Charente	28,3	Vienne	12,1
Eure-et-Loir	27,9	Marne	11,8
Saône-et-Loire	27,2	Oise	11,5
Somme	27,2	Vienne (Haute-)	11,1
Corrèze	26,3	Isère	9,4
Lot	26	Nièvre	8,3
Loir-et-Cher	25,2	Tarn	7,9
Indre-et-Loire	25,2	Vendée	7,5
Yonne	24	Ille-et-Vilaine	7
Aube	23,9	Corse	5,2
Doubs	22,9	Seine-Inférieure	3,5
Ain	22,6	Belfort (territoire)	3,3
Gard	22,3		

Pour cette période, la diminution de la France (abstraction faite de la conquête et de l'accroissement normal qui aurait dû se produire) a été de 16,2 pour 1,000.

La diminution a porté, comme on le voit, sur la majorité de nos départements. Toutefois, on en compte treize où la population s'est accrue : Seine-et-Oise 87 pour 1,000, Nord 40, Allier 39, Seine 32, Loire 22,6, Creuse 22, Pas-de-Calais 15,

Bouches-du-Rhône 22,8, Pyrénées (Basses-) 12,5, Hérault 6,4, Loire-Inférieure et Aveyron 6, Gironde 5; on en compte 8 autres où elle est restée à peu près stationnaire.

Mais revenons aux départements qui ont diminué.

Pour les uns, ceux du premier groupe, le mal est continu; pour d'autres, il est aggravé. Mais il en est un grand nombre où la population ne cessait de s'accroître, et qui, subitement, ont plus ou moins rétrogradé.

Il serait intéressant de connaître quelle est, dans ce décroissement, la part du défaut de natalité, celle de la mortalité, celle de l'excédant d'émigration, mais ces causes permanentes de dépopulation ne sont pas de nature à être traitées incidemment, et nous craignons même qu'elles ne puissent l'être avec succès, en l'absence de données suffisantes sur le mouvement des entrées et sorties résultant du mouvement continu des immigrations et des émigrations. Nous essayerons pourtant d'apporter quelques éclaircissements sur ce point de notre ouvrage de la *Démographie figurée*. Nous dirons un mot des pertes si intenses, mais heureusement accidentelles, révélées par le dernier dénombrement.

Ici les questions se pressent en foule. Pourquoi le Var, qui n'a eu que les échos lointains de la guerre, a-t-il perdu 48 habitants pour 1,000? Pourquoi la Dordogne en a-t-elle vu disparaître plus de 45, tandis que les Vosges n'en ont perdu que 12 à 13, l'Oise 11, le territoire de Belfort 3 à 4? On comprend jusqu'à un certain point que la Meuse en ait perdu 56, mais pourquoi la Manche, qui n'a pas vu l'ennemi, en a-t-elle perdu 51 et la Haute-Saône 46? Seraient-ce les décès, est-ce l'émigration qu'il faut accuser de ces déficits? Il y a là, comme on le voit, des problèmes que l'administration seule peut nous mettre à même de résoudre, et nous ne saurions lui faire un trop énergique appel.

Quand donc la science et la méthode scientifique, qui ont si merveilleusement réussi à l'homme dans le gouvernement des choses, lui serviront-elles d'instrument et de guide dans le gouvernement des hommes?

Ce n'est que par la connaissance approfondie des phénomènes sociaux que l'humanité achèvera de se connaître et de prendre possession d'elle-même; or, il n'est pas de moyens plus certains d'amener à cette connaissance que de sérieuses enquêtes statistiques appliquées à l'étude des peuples. Ces enquêtes forment la base de ce que nous appelons la *démographie*. Nous convions tous les gouvernements éclairés, toutes les nations civilisées, à apporter leur concours à cette science, jeune encore, mais dont l'avenir attend de si féconds résultats!

BERTILLON.